

Sans rinçage

Persistant

*1L /600m²

ALGI SCAR®

DESTRUCTEUR DES MOUSSES ET LICHENS

Protection longue durée

Toitures, murs, façades, dallages



Usage professionnel
Usage public

ANTI MOUSSE



IDENTIFICATION

Emulsion de type aqueux concentré.

Destructeur longue durée des mousses et lichens.

ALGI SCAR® est une puissante solution d'algicide à large spectre associée à des tensioactifs.

Durée d'efficacité : 4 à 5 ans environ.

En curatif : **ALGI SCAR®** élimine les mousses, lichens ainsi que les algues terrestres rouges (Trentepohlias).

En préventif : **ALGI SCAR®** permet de prévenir l'apparition des mousses, lichens et algues.

Recommandé avant mise en peinture pour éviter le cloquage et l'écaillage.

DESTINATIONS

ALGISCAR® est un démoussant polyvalent qui permet de détruire de façon durable tous types de polluants végétaux tels que mousses, verdissements et lichens sur tous matériaux :

- Tuile, ciment, fibre-ciment, asphalte, ardoise.
- Pierre naturelle ou reconstituée, dallages, statues, pierres tombales, monuments.
- Murs en ciment, pierre, crépis ou brique.
- Poteries, vasques, bacs, parois de serres.
- Terrains de tennis, mini-golfs.



AVANTAGES

- Elimine les micro-organismes et retarde leur réapparition
- Sans rinçage
- Non inflammable
- Pénétration immédiate
- N'attaque pas les matériaux
- Ne tache pas les supports
- Economique car très concentré
- Utilisable pendant toute l'année
- Protection longue durée

CARACTERISTIQUES

Densité : 1 (+/-0.03) - Odeur pratiquement nulle.



MODE D'EMPLOI

Période d'utilisation : utilisable toute l'année. Période optimale : avril à décembre.

Appliquer par temps calme et sec. Reporter le traitement s'il y a une menace de pluie.

Doses d'emploi recommandées : 1 L permet de traiter jusqu'à 600 m².

Entretien et infestation faible* : Diluer dans l'eau à raison de **1 litre pour 100 litres d'eau**.

1 litre de solution obtenue permet de traiter 3 à 6 m² suivant la porosité du support et le degré d'encrassement.

Infestation forte et prévention: Diluer à raison de **1 litre pour 10 litres d'eau**, directement sur le support. 1 litre de solution permet de traiter 3 à 6 m² suivant la porosité du support et le degré d'encrassement.

.../...

Préparation de la surface :

Avant recouvrement par des peintures ou des hydrofuges (**DEPRO® TOITURE**, **DEPRO® SOLVASEC**, **DEPRO® VALOREX**), Nettoyer préalablement la surface au jet ou au nettoyeur haute pression afin d'éliminer au préalable les mousses épaisses et les grosses plaques de lichens. *Sans recouvrement*, appliquer directement **ALGI SCAR®** sur les verdissements présents (résultats visibles sous 10 à 15 jours).

Application :

Pulvériser le produit dilué en mouillant la surface à traiter à la limite du ruissellement. (doit couler sur 10 cm). Utiliser un pulvérisateur équipé d'une buse à jet plat de couleur bleu ou rouge permettant une application rapide et de bonne qualité. L'élimination des résidus se fait progressivement par l'action de la pluie et du vent. Le nettoyage des outils se fait à l'eau.

Précautions d'emploi :

ALGI SCAR® est incompatible avec les savons et détergents qui lui font perdre son efficacité. Températures d'application : entre 10 et 25°C. Ne pas appliquer en plein soleil ou pluie menaçante dans les 48 heures. Par forte chaleur, bien mouiller le support la veille et appliquer le matin à la fraîche. Protection de la végétation : Ne pas appliquer par temps de vent. Il est conseillé de ne pas pulvériser sur les végétaux. Le produit n'a pas d'action désherbante, mais un contact accidentel local provoquera un jaunissement des feuilles. Après le cycle de régénération annuelle, les plantes, retrouveront leur aspect naturel. Ne pas rejeter les déchets et excédents de solution dans les points d'eau. Laisser sécher pendant 48 à 72 heures avant de récupérer l'eau de pluie. Les eaux de récupération pourront être utilisées sans risque pour l'arrosage aux pieds des plantations. Après séchage le produit n'est pas dangereux pour les animaux.

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

- Conditionnements: 5, 30 et 205 litres.
- Stockage : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et de la chaleur.
- Hygiène et sécurité : se reporter à la fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande ou sur internet, site : www.deproma.com

Utiliser les produits biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

ALGI SCAR®

TP 10 - Produit de protection des matériaux de construction - Usages professionnel et Grand public

Composition du produit - Ammonium Quaternaire benzyl-C12-16 Alkyldimethyl, Chlorides concentration 166.63g/kg.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence - Généraux : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention : P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 Ne pas respirer les vapeurs. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention : P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence - Stockage : P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Emballages souillés – Déchets : Vider complètement le récipient. Conserver la/les étiquette(s) sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée (centre de tri). Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Conseils de prudence - Elimination : P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

Important : Les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de ventes figurant au verso de tous nos bons de commandes. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'applicateur. Il lui appartient de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné.

Réf 08140

18

mars-

